

MISE À JOUR – DÉCLARATIONS DE CANDIDATURES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2010

Des changements législatifs dans la *Loi sur les Élections Municipales, 1996* et le *Projet de loi 212* furent ordonnés le 15 décembre 2009, et ont avancé le jour de vote pour les Élections Municipales 2010 au 25 octobre, 2010.

Les électeurs de notre région ont été avisés que la Municipalité de Nipissing Ouest acceptera des avis de déclarations à partir du 5 janvier 2010 pour les postes suivants :

Maire et Membres de Conseil (Quartier 1 au quartier 8)

➤ **CONSEILS SCOLAIRES:**

- LANGUE ANGLAISE- DISTRICT PUBLIC
(Near North District School Board)
- LANGUE FRANÇAISE – DISTRICT PUBLIC
(Conseil Scolaire publique du Nord-est de l'Ontario)
- LANGUE ANGLAISE – ÉCOLES SÉPARÉES
(‘Nipissing-Parry Sound Catholic District School Board’)
- LANGUE FRANÇAISE – ÉCOLES SÉPARÉES
(Conseil scolaire catholique Franco-Nord)

Un formulaire de déclaration de candidature doit être remis personnellement ou par l'entremise d'un(e) représentant(e) à partir du 5 janvier, 2010 jusqu'au 9 septembre 2010, durant les heures de bureau, et le 10 septembre 2010, à partir de 9 jusqu'à 14h.

S'il y a un nombre insuffisant de candidats certifiés pour remplir toutes les positions disponibles, une nouvelle demande sera lancée invitant des candidatures pour cette position seulement, le mercredi 15 septembre 2010 entre 9h et 14h et ces déclarations supplémentaires peuvent être classées dans le bureau du greffier.

Rappel :

Aucune dépense ou contribution d'argent ne sont permises avant que le/la candidat(e) soit inscrite auprès du greffier.

Melanie Ducharme
Greffière municipale

Le 11 janvier, 2010